INFO ÉNERGIE en BRETAGNE

Construire une maison économe

Réglementations thermiques : le bâti évolue vers une plus grande performance

Les consommations d'énergie par m² ont été divisées par 6 depuis 1974 :

1re réglementation thermique de 1974.
Consommation : 350 kWhep*/m².an.

RT 2005
Consommation : entre 110 et 190 kWhep*/m².an

RT 2012
Consommation :
≤ 55 kWhep*/m².an

RT 2020
(maison à énergie positive)
Consommation :
≤ 0 kWhep*/m².an

* ep : énergie primaire

Rassemblons nos énergies !
WWW.PLAN-ECO-ENERGIE-BRETAGNE.FR

ADEME
Région Bretagne